



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 juin 2026

Date de convocation 3 juin 2026	L'an deux mil vingt-six, le 11 juin 2026 à 20 H 00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel POTIER.
Date d'affichage 16/06/2026	<u>Etaient présents</u> : M. Michel POTIER, Mmes Suzy LAPORTE, Micheline COLPIN, Angélique VISBECQ, Claire LEFEBVRE, Elodie LEFEVRE, Marielle PIMBOUEN, Claire KARINTHI, Suzie PADIEU, MM, Yohan HARDY, Philippe LEFEVRE, Pierre POTIER, Nicolas LETOFFE formant la majorité des membres en exercice. <u>Absents excusés</u> : Mr DE SMEDT et Mr CARON Luc <u>Pouvoirs</u> : Mr DE SMEDT Hervé représenté par POTIER Michel, Mr CARON Luc représenté par POTIER Pierre. <u>Absents</u> : Néant
Nombre de conseillers en exercice 15	
Présents 13	
Votants 15	Mme Suzy LAPORTE a été élue Secrétaire

1. Ouverture de la séance

M. Le Maire ouvre la séance à 20h00. Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à la majorité.

2. Réaffectation du poste d'un agent à la suite de la fermeture d'une classe

Le Conseil municipal est informé de la fermeture d'une classe à compter de la rentrée scolaire prochaine. Afin de maintenir l'emploi de l'agent concerné et de répondre aux besoins des services communaux, il est proposé de réaffecter son poste vers [service ou missions].

Après délibération, le Conseil municipal approuve cette réaffectation selon les modalités présentées.

3. Présentation du projet de réaménagement de l'accueil périscolaire

Le projet de réaménagement de l'accueil périscolaire est présenté aux membres du Conseil. Celui-ci vise à améliorer les conditions d'accueil des enfants et les espaces de travail du personnel.

Le projet sera examiné en commission scolaire. Des demandes de subventions pourront être sollicitées.

Le Conseil prend acte de cette présentation et autorise la poursuite des études.

4. Projet de rénovation de la salle de réunion

Présentation au conseil municipal des travaux envisagés pour la rénovation de la salle de réunion communale :

- Peinture et papier peint
- Eclairage
- Chauffage
- Mobiliers

Le projet prévoit la rénovation et la réorganisation des espaces afin d'améliorer le confort, la fonctionnalité et les performances de la salle.

L'ensemble du Conseil municipal échange et valide le principe du projet.

5. Recrutement d'un agent technique afin de répondre aux besoins temporaires de la commune

Compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité et des besoins des services techniques, il est proposé de recruter un agent technique contractuel pour une durée de 3 semaines

Le Conseil municipal approuve ce recrutement.

6. Révision des tarifs du service périscolaire

Les tarifs actuellement appliqués au service périscolaire sont présentés. Après examen de la question et échanges entre les élus, il est décidé de **maintenir les tarifs actuellement en vigueur**, aucune révision n'étant jugée nécessaire à ce jour.

Une révision du règlement intérieur sera étudiée en commission scolaire.

Le Conseil municipal approuve le maintien des tarifs du service périscolaire.

7. Point sur le recours en cassation relatif au dossier des éoliennes

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'avancement du recours en cassation engagé dans le cadre du dossier des éoliennes.

Les élus prennent connaissance des éléments communiqués. Le Conseil prend acte de cette information.

8. Compte rendu de la rencontre avec l'architecte D.P.L.G. concernant l'audit énergétique de la salle communale

Présentation de la réunion avec l'architecte D.P.L.G. chargé de l'audit énergétique de la salle communale.

Plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées, notamment :

- isolation thermique ;
- remplacement des équipements de chauffage ;
- optimisation de la ventilation ;
- amélioration de l'éclairage.

Les différents aménagements envisagés seront présentés aux élus lorsque l'architecte en charge du dossier nous l'aura transmis.

Après échanges, le Conseil municipal prend acte de la présentation du projet. La mise en œuvre des travaux pourra être engagée après finalisation des démarches administratives et techniques nécessaires.

La durée des travaux est estimée à environ **cinq mois**. Le Conseil municipal valide la poursuite du projet dans les conditions présentées.

9. Composition des commissions communales

La composition des différentes commissions communales n'ayant pas été mentionnée dans le précédent compte rendu, il est rappelé que celles-ci sont composées comme suit :

COMMISSION TRAVAUX ET SECURITE ROUTIERE

Candidats :

- Philippe L
- Nicolas L
- Hervé D
- Luc C
- Pierre P

Membres retenus

- Philippe L
- Nicolas L
- Hervé D
- Luc C
- Pierre P

COMMISSION URBANISME ET PATRIMOINE

Candidats :

- Philippe L
- Nicolas L
- Hervé D
- Luc C
- Pierre P
- Marielle P

Membres retenus

- Marielle P
- Nicolas L
- Hervé D
- Luc C
- Pierre P

COMMISSION BUDGET

Candidats :

- Philippe L
- Hervé D
- Claire K
- Pierre P
- Suzie P
- Suzy L

Membres retenus

- Marielle P
- Hervé D
- Pierre P
- Suzie P
- Suzy L

COMMISSION FÊTES, SPORT ET JEUNESSE

Président : Yohan HARDY

Candidats :

- Philippe L
- Micheline C
- Angélique V
- Elodie L
- Yohan H
- Marielle P

Membres retenus

- Philippe L
- Micheline C
- Angélique V
- Yohan H
- Marielle P

COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Candidats :

- Elodie L
- Yohan H
- Claire L
- Micheline C
- Suzie P
- Suzy L

Membres retenus

- Yohan H
- Claire L
- Micheline C
- Suzie P
- Suzy L

COMMISSION APPELS D'OFFRES

Candidats :

- Philippe L
- Suzie P
- Hervé D
- Angélique V
- Pierre P
- Claire L

Membres retenus

- Suzie P
- Hervé D
- Angélique V
- Pierre P
- Claire L

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Président : Michel POTIER, Président de droit

Membres :

- Suzy L
- Suzie P
- Marielle P
- Yohan H

Le maire est membre de droit de toutes les commissions.

COMMISSION JOURNAL

Candidats :

- Angélique V
- Claire L
- Claire K
- Micheline C
- Nicolas L
- Luc C

Membres retenus

- Angélique V
- Claire L
- Micheline C
- Nicolas L
- Luc C

SÉCURITÉ – DÉFENSE

- Michel P
- Claire L
- Yohan H
- Michel P

USEDA

- Yohan H
- Michel P

APC

- Yohan H
- Michel P

10. Information sur la prolongation du congé de longue maladie (CLM) de la secrétaire de mairie

M. le Maire informe le Conseil municipal de la prolongation du congé de longue maladie de la secrétaire de mairie jusqu'en février 2027

Les dispositions nécessaires à la continuité du service administratif sont maintenues.

Le Conseil prend acte de cette information.

11. Renouvellement du contrat avec la SPA

Le contrat liant la commune à la Société Protectrice des Animaux (SPA) arrive à échéance. Il est proposé de le renouveler pour une nouvelle période selon les conditions présentées.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce renouvellement.

12. Point sur le budget relatif à la subvention « Sécurisation aux abords de l'école primaire »

Un point financier est présenté concernant la subvention obtenue dans le cadre du projet de sécurisation des abords de l'école primaire.

L'amande de polices a été versée en 2024.

Le Conseil prend acte de cette information.

13. Projet de diagnostic amiante de l'école

Dans le cadre des obligations réglementaires, il est proposé de réaliser un diagnostic amiante de l'école.

Le Conseil municipal autorise le lancement de la consultation.

14. Renouvellement du contrat d'assurance SMACL

Un rendez-vous est pris afin d'examiner la proposition de renouvellement du contrat d'assurance couvrant les risques de la commune.

15. Renouvellement de la commission Communale des impôts directs

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la liste de ce renouvellement.

16. Indemnité de Budget allouée aux comptables de la direction générale des finances publiques

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité

Questions diverses

- Bornes incendie

Un échange a lieu concernant l'état et l'entretien des bornes incendie de la commune. Un contrôle a été réalisé et un compte rendu est attendu de la part de l'organisme compétent. Un point est fait sur leur état général ainsi que sur les éventuelles interventions à prévoir (notamment la signalisation), afin de garantir leur bon fonctionnement.

- **Poubelles laissées sur la voie publique**

Un échange a lieu concernant la présence de poubelles laissées sur la voie publique. Il est rappelé les règles de respect des jours de collecte afin de ne pas gêner la circulation et de préserver la propreté de la commune. Il est décidé de rappeler aux habitants l'obligation de ranger les bacs après la collecte.

- **Arbres et désherbage**

Un échange a lieu concernant l'entretien des arbres et le désherbage sur le territoire communal. Des courriers seront adressés.

- **Mobilité solidaire sur le territoire des Lisières de l'Oise**

Le conseil municipal est informé de la mise en place du dispositif de mobilité solidaire mise en place par la Communauté de communes des Lisières de l'Oise, visant à favoriser la mobilité des personnes âgées ou dépendante, par la mise en relation de bénévoles et d'habitants pour des déplacements du quotidien.

- **Commissions**

Une conseillère d'opposition demande si l'équipe municipale cautionne le fait qu'elle-même ainsi qu'une autre conseillère ne soient membres d'aucune commission communale.

Le maire rappelle la procédure de composition des commissions communales ainsi que les règles de désignation des membres.

Des échanges ont lieu au cours desquels sont évoquées des publications diffusées sur les réseaux sociaux, suscitant des interrogations quant à l'engagement et à la nature des échanges publics.

- **Fermeture d'une association**

Il est précisé qu'aucune demande de fermeture d'association n'a été formulée par le conseil municipal à ce jour. La commune reste attachée au respect de chaque association.

- **Fête des voisins**

Des propos diffusés sur les réseaux sociaux évoquent une possible récupération par la commune de l'organisation de la Fête des voisins. Il est précisé que la commune n'a pas vocation à reprendre à son compte une initiative associative de ce type. Le récit diffusé ne correspond ni aux interprétations relayées, ni à la réalité des faits.

Il est rappelé que ces actions s'inscrivent dans les engagements de campagne visant à favoriser la vie du village, à travers une équipe municipale dynamique, volontaire et investie au service des habitants.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.